

massacrèrent encore cinquante-neuf soldats sans armes et prisonniers de guerre, pendant que nous suivions le chemin de captivité.

LE CANADA

Ottawa, 23 Octobre 1883

LE NOUVEAU GOUVERNEUR

Lord Lansdowne est arrivé, hier soir, à huit heures et trois quarts, à Québec. Le marquis de Lorne et tous les ministres fédéraux sont montés à bord du Circassian aussitôt que le steamer a eu touché le quai de Lévis, et ont souhaité la bienvenue au nouveau gouverneur général.

L'excitation a été grande pendant la journée à Québec, en raison de certaines nouvelles envoyées, par le télégraphe, d'un complot ourdi par les fédérés pour assassiner Lord Lansdowne à son arrivée à Québec. Le cabinet fédéral a cru devoir se réunir pour vérifier s'il y avait quelque chose de fondé dans ces bruits, et prendre les mesures en conséquence. Mais l'enquête de la police secrète, et les recherches les plus actives n'ont amené la découverte d'aucun complot hostile. Loin de là, à l'arrivée du Circassian des fusées ont été lancées des deux côtés de la rive, et la foule réunie aux abords du quai à Lévis a poussé de joyeux vivats.

La traversée océanique a été très orageuse et la plupart des membres de la suite de Lord Lansdowne ont beaucoup souffert du mal de mer. Voici les noms des personnages anglais de distinction qui accompagnent le marquis et la marquise de Lansdowne; Lord Kerry, Lord C. Fitzmaurice, Lady Evelyn Fitzmaurice, Lady Beatrice Fitzmaurice et Gouvernante, Hon H Anson, A D C, Lady Florence Anson, H Straffield, M. A J Galpin et une nombreuse suite de serviteurs.

Le marquis de Lorne est resté environ une heure, hier soir, à bord du Circassian, en compagnie de Lord Lansdowne, qui a passé la nuit à bord du steamer. Le nouveau gouverneur est descendu à terre ce matin, à neuf heures, et a été assermenté, à neuf heures et demie, dans la bibliothèque de l'Assemblée Législative.

Aussitôt après la prestation du serment Lord Lansdowne a reçu une magnifique adresse de la part des citoyens de Québec, et à midi il prenait le train pour Ottawa. L'arrivée dans la Capitale aura lieu vers six heures et demie ou sept heures ce soir.

COURRIER DU JOUR

Sir John A. Macdonald et l'honorable M. McPherson ont été assermentés dans leurs nouvelles positions, hier, à la citadelle de Québec.

Monseigneur Lafèche, M. Landry, député de Montmagny, et M. le docteur Desjardins, de Montréal, sont arrivés, hier, à Québec, de retour d'Europe.

L'honorable M. Blair, premier ministre du gouvernement du Nouveau-Brunswick, est arrivé à Ottawa, hier. Il aura, demain, une entrevue avec les membres du cabinet provincial au sujet d'affaires concernant sa province.

Les citoyens d'Ottawa qui demeurent sur la route qu'aurait suivi lord Lansdowne si l'arrivée avait eu lieu à la gare "Atlantique" se proposaient d'illuminer leurs résidences. Mais Son Excellence venant à Ottawa par le chemin du Pacifique, nous espérons que les habitants des Chaudières et de la rue Wellington illumineront leurs demeures. Il y aura illumination à la gare Union.

Il est entendu que rien ne sera fait quant à la construction du chemin de fer de Pontiac et Pacifique, tant qu'on ne saura pas quelles sont les intentions du gouvernement à propos du subsidé fédéral que l'on demande. On croit que la compagnie a eu des offres pour l'octroi de ses bons, mais ils ne peuvent être émis à moins qu'il y ait dix milles de chemin complétés. On a fait déjà des dépenses beaucoup plus considérables que celles que nécessiteront la construction de ces dix milles et il est regrettable qu'on ne puisse procéder maintenant à la construction.

LE CATHOLICISME AUX ETATS-UNIS

Le synode presbytérien de New York a adopté les résolutions suivantes présentées par le Rév. Hopkins, du séminaire théologique d'Auburn:

Résolu que le synode salue avec satisfaction les preuves du développement de l'esprit patriotique et de l'esprit d'indépendance chrétienne et de progrès manifestée dans la lettre pastorale du dernier synode de la province catholique romaine de New-York. Nous louons cordialement le sentiment de cette lettre relativement au devoir de surveillance des ministres chrétiens sur les enfants de leurs ouailles et à la nécessité de les préserver de la littérature pernicieuse aujourd'hui commune.

Nous félicitons les membres de l'Eglise de Rome aux Etats-Unis de l'énergie réitérée avec laquelle archevêques et évêques attestent la gloire de ce pays protestant comme foyer de la liberté réglée par la loi.

Nous reconnaissons avec une grande joie le service rendu par les catholiques romains à la cause de la moralité chrétienne et de l'ordre public, par le témoignage constant que cette province catholique romaine porte au caractère sacré du mariage. Nous reconnaissons aussi ses bonnes œuvres en ce qui concerne la nature désastreuse de lois déplorables facilitant le divorce, et sa condamnation de conspirations secrètes et liées par serment pour s'immiscer dans les droits du travail.

Nous applaudissons à la peinture émouvante tracée des maux de l'impudence, et au conseil donné à tous les catholiques débauchés de s'abstenir d'en vendre le dimanche et de n'en fournir jamais aux enfants. Le synode félicite l'Eglise catholique romaine de la concession qui lui a été faite en ce qui touche les chants de congrégation.

Le synode reçoit avec une grande satisfaction l'assurance, transmise par le cardinal McCloskey, que le pape a enfin ouvert les trésors de la bibliothèque du Vatican au monde entier, concession dont les protestants s'empresseront de profiter.

PATRIOTISME

Il existe, à Québec, un homme qui a fait acte, depuis quelques années, d'un rare patriotisme. Cet homme, c'est M. Olivier Maïte, cordonnier. Tout l'éto, on l'a vu, une couple de fois par semaine, s'acheminer vers le monument de Ste-Foye pour y entretenir proprement le parterre, et cela sans aucune rémunération.

Des patriotes comme M. Matte méritent que leur nom soit connu.

Egoût—Les travaux du canal d'égoût sur la rue Bank sont presque terminés.

COMTÉ DE PRESCOTT

M. le Rédacteur,

Il y a quelque temps, vous avez écrit un excellent article sur la maladie contagieuse qui sévit si cruellement parmi les inspecteurs de licences du gouvernement Mowat.

Quand "le Canada" nous est arrivé avec ce récit des turpitudes et des insanités politiques de certains Inspecteurs, les pauvres citoyens de Prescott se disaient les uns aux autres: hélas! que ça ressemble au nôtre.

Cette espèce d'épizootie libérale, partie des extrémités ouest de notre Province, devait s'arrêter seulement chez nous. M. James Molloy, vaillant protecteur de M. Mowat qui tient en fonction malgré l'indignation de ses propres partisans, traverse en ce moment la période la plus critique de cette maladie qui s'attrape.

A bout de médecines, il a résolu en dernier ressort de faire la chasse aux Canadiens-français qui ont eu le malheur de ne pas consulter le grand fonctionnaire à l'époque de la dernière élection provinciale. La crainte de voir M. Evanturel élu lui a tourné les sens. Il avait passé tant de nuits dehors pour faire sa petite cabale, il avait pris les jambes à son cou si souvent en voyant approcher M. Evanturel, qu'il ne saurait pardonner aux Canadiens français d'avoir ainsi risqué par leurs votes son gagne-pain. M. Molloy a oublié qu'il vit depuis vingt ans avec les deniers des Canadiens-français qui forment les deux tiers de sa clientèle, parcequ'il sait un peu mieux que les autres leur langage.

Il devient par trop égoïste sur ses vieux jours. Il aurait voulu les amener à M. Mowat en bloc, et pour les punir de leur indépendance à l'égard d'un homme qui servait de valet à M. Hagar, il leur fait la chasse aujourd'hui comme inspecteur de licence. L'indignation soulevée par sa conduite égale celle provoquée par son confrère à Algona.

Le comté de Prescott a été négligé par cet inspecteur depuis bien des années et les plus révoltantes injustices ont été commises.

D'un bout à l'autre du comté, des petits hôteliers anglais vendent sans licence, et cela depuis bien des années et n'ont jamais été troublés par l'aveugle inspecteur qui passe tous les jours à leurs portes.

En revanche, il a traîné devant les magistrats les mêmes hôteliers canadiens deux fois en deux mois, sous le prétexte qu'ils débitaient des liqueurs après les heures, et il a subi l'affront de voir ses plaintes déboutées avec dépens contre lui. Cela n'a pu le satisfaire—il croyait que le nombre de ses injustices et de ses persécutions n'était pas encore égal à celui de ses collègues d'ailleurs.

Figurez-vous que peu de temps après l'audition de la contestation électorale à l'Original, le catholique M. Molloy s'est oublié jusqu'à traduire un coreligionnaire français devant un magistrat orangiste, à Riceville dans l'espérance d'obtenir une condamnation sévère contre un hôtelier des mieux posés dans le comté, parce que ce dernier avait respecté sa conscience dans la boîte aux témoins.

Il a eu l'effronterie de lui dire, cour tenant, qu'il avait failli faire perdre le siège de M. Hagar et qu'il était l'une des causes de la contestation.

Pour compléter sa pensée, il aurait dû ajouter: voilà pourquoi vous êtes traîné ici, et non pas pour avoir vendu de la boisson sur le terrain des courses.

Pensez-vous que nous sommes mieux servis ici qu'ailleurs?

La barque libérale a failli être submergée à Prescott; plusieurs rats ont quitté déjà le navire, mais comme les hiboux ne sortent que la nuit, ils y restent malheureusement les derniers.

Vox POPULI. Curran, 22 octobre 1883.

Un bon remède.—Pour les crampes, les douleurs dans l'estomac, dans les intestins, et pour les frissons, servez vous du Pain Killer de Perry Davis. Voyez l'annonce dans une autre colonne.

Nouvelles Générales

EN CONTREBANDE

Un pauvre diable de matelot a été arrêté à New-York, par les autorités douanières, au moment où il se disposait à faire passer en contre-bande quinze singes. Il a été condamné à l'amende, et à payer un droit de 20 p. c. ad valorem.

Mais le journal a oublié le détail le plus important de l'aventure: comment un homme peut-il s'y prendre pour faire passer quinze singes en contrebande?

SAUVAGES CONDAMNÉS A MORT

Deux métis sauteurs, deux frères, du nom de Stevenson, ont été condamnés à mort, aux dernières assises de Regina, pour meurtre d'un nommé McCarthy, un brave colon établi près de qu'Appelle. Si la sentence est exécutée—et il y a peu de circonstances atténuantes en faveur des accusés—ils seront les sixième et septième sur la liste des victimes de l'échafaud dans le Nord-Ouest. Un sauvage a été pendu à Fort Garry vers 1845; trois accusés sont montés sur l'échafaud à Winnipeg depuis l'organisation de Manitoba, et un sauvage a été pendu à Edmonton il y a quatre ans.

UN ASSASSINAT

On vient de découvrir, après plusieurs jours, un assassinat accompli dans des circonstances assez mystérieuses. Il a eu lieu à Mesnil-Causais, sur la ligne du Calvados et de la Manche. La victime est Victoire Livet, vieille fille de 68 ans, qui vivait seule. On l'a trouvée morte dans sa maison et inondée de sang figé. La putréfaction commençait à se faire sentir. La mort doit donc remonter à plusieurs jours. A part quelques meurtrissures causées sans doute par la lutte de l'assassin avec la victime, on ne trouva sur le cadavre qu'une seule plaie étroite et profonde à la tempe gauche. On pense que le vol était le mobile du crime.

Les soupçons se sont portés sur un homme du voisinage dont les antécédents sont mauvais et qui paraît spécialement suspect. Il a été écroué à la maison d'arrêt de Vire.

UN CAS DE RAGE

On lit, dans le Phare de la Loire: A l'heure où nous mettons sous presse, tout le quartier de la rue Scribe et de la rue Boileau est en émoi.

Un infortuné débitant, M. Rottureau, mordu par un chat, est devenu hydrophobe, et ce malheureux, abandonné seul dans sa boutique, brise sa devanture à coups de poings. Personne n'ose intervenir, et les agents de police ne s'arrêtent même pas pour s'enquérir de ce qui se passe.

On savait dès huit heures du matin que la rage s'était déclarée chez ce malheureux, et à l'heure qu'il est (quatre heures), aucune mesure n'a encore été prise pour s'emparer de lui et le transporter dans un hospice.

Tous les voisins terrifiés, ferment leurs boutiques.

A quatre heures un quart, de courageux ouvriers essayèrent de l'attirer vers eux, afin de s'emparer de lui; mais Rottureau, au bout d'un moment, exaspéré de ce qu'on s'adressait à lui, lança une bouteille à la tête des assistants, qui, fort heureusement, ne furent pas atteints.

La police intervint. Au dernier moment il doit être baillonné. On apporte des cordes pour le lier.

LES AVENTURES D'UN ÉMIGRÉ

Il y a dix ans, Louis Graindorge arrivait de France et s'établissait à Montréal. Quelques temps après il se fit naturaliser, prit femme et pevit père de famille. L'an dernier, Graindorge passa en France pour toucher un héritage de \$20,000 francs.

Mais en arrivant dans la mère patrie il fut arrêté comme déserteur et fut logé en prison avec la perspective d'aller ensuite faire le service militaire pour cinq ans en Algérie.

Le fait est que, en 1872, à son insu, le pauvre émigré s'était trouvé désigné par le sort pour faire partie de l'armée active, et

que, ne le trouvant pas, les autorités avaient marqué à la suite de son nom le mot "déserteur." Ne recevant aucune nouvelle de son mari, la femme de Graindorge s'adressa à M. Perreault, vice-consul de France, qui à son tour écrivit à sir Charles Tupper.

Finalement, par l'entremise de ce dernier, le gouvernement français consentit généralement à remettre le malheureux en liberté.

Le plus curieux de l'histoire est que Graindorge qu'on a vu s'embarquer pour le Canada, il y a un mois, n'a pas encore reparu; on est actuellement à faire des recherches pour le retrouver.

La Chorée et l'Anémie sont heureusement combattues par le Complexe Équilibré de J. P. Bravais. Ce Complexe équilibre au sang et purifie la circulation par la médication.

DORION & DELORME,

ARTISTES-PHOTOGRAPHES,

140 Rue Sparks et 569 Rue Sussex,

OTTAWA.

Nouveaux fonds de scènes variés, peints par les meilleurs artistes du Canada. D'après des procédés nouveaux MM. Dorion et Delorme sont en état de satisfaire encore plus que par le passé leurs nombreux clients, de la ville et de la campagne. Viennent aussi de recevoir un assortiment complet et d'un genre tout nouveau d'albums, de cadres dorés, en velours, et de tout genre, à la satisfaction du public. Photographies de toutes grandeurs, satisfaction garantie.

Une visite est sollicitée chez DORION et DELORME, No. 140, rue Sparks et 569 rue Sussex, coin de la rue Rideau. 18 Oct. 1883. 1a.

GRAND

Magasin de Meubles

DE

L. GRATTON,

Entrepreneur Meublier, Menuisier,

No. 530, Rue SUSSEX, Ottawa.

M. GRATTON est toujours heureux d'entreprendre quelque travail que ce soit.

Construction et réparation de Maisons

Meubles de toutes sortes pour, Chambre à coucher, Salon et Salle à manger.

Le tout exécuté avec soin, par des ouvriers compétents, et à

DES PRIX TRÈS MODÉRÉS.

1er Oct. 1883 1a

L'AMI DES PAUVRES.

CET AMI EST LE

PAIN KILLER

DE PERRY DAVIS.

PRIS INTERIEUREMENT, il guérit la Dysenterie, le Cholera, la Diarrhée, les Crampes et les Douleurs d'Estomac, les maladies du Foie, la Dyspepsie, les Indigestions, les Rhumes Soudains, la Toux, etc.

EMPLOYÉ À L'EXTERIEUR, il guérit le Panaris, les Engorgements, les Entorses, les Ulcères, les Brûlures, la Rhumatisme, le Neuralgie, les Douleurs dans les Membres et les Jointures, etc., etc.

En vente chez tous les Pharmaciens 25c. et 50c. la Bouteille.

Prenez Garde aux Imitations.